



## Exploitation de Haute Valeur Environnementale

### Certificat

délivré à

**SAS DE FESLES  
CHÂTEAU DE FESLES  
49380 THOUARCÉ**

N° SIRET : 382 040 236 00012

au titre du

### Niveau 3

de la Certification Environnementale des exploitations  
Articles D.617-4 et D.617-7 à D.617-11 du code rural et de la pêche maritime

Cette certification est valable 3 ans à compter du 12/07/2019 jusqu'au 11/07/2022  
sous réserve du respect des seuils de performance environnementale.


*La certification de niveau 3 permet l'utilisation de la mention  
«issus d'une exploitation à haute valeur environnementale»  
conformément à l'article D.617-4 du CRPM.*

*La certification peut être suspendue ou retirée dans les conditions visées  
dans le décret n° 2011-694 du 20 juin 2011.*

Fait à Paris



N°: VCE-3-1214-1V1

  
Le Président de l'Association OCACIA  
Emmanuel LEFEBVRE

**OCACIA Organisme Certificateur**

Agrément par décision du 15 février 2016 au titre des dispositions des articles D.617-19 et R.617-28 du CRPM  
118, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS - tél : 01 56 56 60 50 - fax : 01 56 56 60 51 - ocacia@wanadoo.fr  
Association loi 1901 - n° SIRET : 429 539 174 00012 - Code APE 7120B.

Le certificat propriété d'OCACIA, doit lui être restitué sur simple demande  
Seul l'original signé de ce certificat est valable